

Publics visés et prérequis Formation Sport-Santé Prescri'Forme

2022

Formation Sport-Santé Prescri'Forme avec délivrance d'une attestation validée par le CDOS 92 et la DRAJES Ile de France

- Publics visés et diplômes requis :

Educateurs sportifs. CQP sportif, BP et DEJEPS ou équivalents (BE1, BE2,...), STAPS, brevets fédéraux déjà encadrant en clubs, associations sportives, ou à titre individuel, souhaitant développer une offre de « sport-santé ».

Les fonctionnaires et les militaires mentionnés à l'article L. 212-3 du code du sport.

Les professionnels de santé souhaitant compléter leurs connaissances en sport santé.

(Joindre les justificatifs en pdf.)

- Les Pré requis :

Connaissance des programmes de base d'anatomie et de physiologie du BPJEPS ou CQP sportif et brevets fédéraux.

Être titulaire à jour du PSC-1 de moins de 2 ans, l'Attestation de formation ne pourra être délivrée que sur présentation de l'attestation du PSC-1. *(Joindre le justificatif en pdf.)*

La formation est accessible à toute personne répondant aux publics visés et pré requis quel que soit son handicap. En cas de situation particulière nécessitant une adaptation de la formation, nous contacter. *(Dispositifs concernant le handicap).*

Formation sur 2 journées de 7 heures

Savoir Sport Santé – Association loi 1901

15 bis villa Ghis 92400 Courbevoie, savoirsportsante@gmail.com, 0662819833

SIRET n°7998990000019, Jeunesse et Sport n°92/S/775

Déclaration d'activité auprès du préfet d'Ile de France n°11922087392

Qualiopi n°808119